



Du Bleu comme le ciel bleu...

Dans les tons clairs, le bleu est associé à des idées
de Merveilleux, de Liberté et de Rêve.



LE TÊTU

**Mairie de Curis au Mont d'Or
Téléphone : 04 78 91 24 02**

**Mars 2019
Numéro 176**

INFORMATIONS MAIRIE



- ✓ **Un site internet :** www.curis.fr
- ✓ **Un standard téléphonique :** 04 78 91 24 02
- ✓ **Un accueil :**

Les Lundi de 14H00 à 17H00

Les Mardi, Mercredi et Jeudi de 10H00 à 12H00

Les Vendredi de 13H30 à 16H00

Et deux Samedi par mois de 9h00 à 12h00 : **le 09 et le 23 mars**

- ✓ **Un journal communal mensuel : le Têtu**, distribué dans votre boite aux lettres postale.

Vous préférez la version dématérialisée ?

Faites-le savoir à tetu.curis@gmail.com ou consultez-le sur www.curis.fr

Votre association a une information à transmettre aux curissois ?

Faites-le à tetu.curis@gmail.com

- ✓ **Deux livres sur l'histoire de Curis** sont en vente en Mairie. Ils sont écrits par G.Pérouse, historien curissois.

LA VIE DU CITOYEN.....



- **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

En vue des élections européennes ***le 26 mai 2019***, nous vous invitons à venir vous inscrire en mairie de Curis ***avant le 31 mars 2019***.

Dans quelles situations dois-je aller m'inscrire en mairie ?

- J'ai 18 ans
- Je suis nouvel-le habitant-e de Curis
- J'ai déménagé au sein de Curis

- **RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN**

Pour information.... Pour rappel....

Afin d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),

Afin de S'inscrire à ses Examens Scolaires (BEP, Baccalauréat...)

Afin de s'inscrire à l'Examen du Permis de Conduire,

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie et ce, avant ses 25 ans.

Les documents à fournir sont :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

LA VIE DU CITOYEN.....

- **ACHAT DE TIMBRE FISCAL**

(Pour passeport, attestation d'accueil etc...) :

Optez pour le timbre électronique sur :

www.timbres.impots.gouv.fr

- **RESPECTONS LES REGLES DE STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE**

- **Les places Handicapées** je respecterai....(devant la mairie le matin en déposant mon enfant – sur la Place de l'Eglise....)



- **Sur les TROTTOIRS**, je ne me garrerai point...
- **Je ne ferai pas de stationnement abusif** : Plus de 8 jours, je ne laisserai pas mon véhicule à la même place....

La collectivité et tous les usagers curissoises et curissois vous remercient de votre civisme.



Peut-on brûler des déchets verts (végétaux) dans son jardin ?

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits *déchets verts*, sont :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les déposer à la **déchetterie de Genay**,
- en face du **Parc de l'Accueil à Albigny** les samedis 30/03 – 13/04 – 27/04 – 11/05 – 25/05 – 06/06 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30,
- ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel .

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

LA VIE DE LA COMMUNE.....



Comme déjà évoqué dans d'autres Têtu, Curis connaîtra plusieurs phases de travaux durant l'année 2019.

- **Place de la Fontaine**: les travaux pour changer les toilettes publiques sont en cours. Suivront les autres travaux pour le réaménagement de la Place et de la Route des Monts d'Or.
- **Un seul feu tricolore fonctionne actuellement au carrefour Route des Monts d'Or / Montée de l'Eglise.** En effet, les galeries des circulations d'eau gallo-romaine sous-terraines connaissent une phase de dessablage.
- **SNCF Réseau** effectuera des travaux de remplacement de rails situés entre Paris et Marseille. La commune de Curis au Mont d'Or est concernée. Ces travaux se tiendront du **04 mars au 27 avril 2019** et du **30 septembre au 13 octobre 2019**. Des nuisances sonores pour les riverains sur la zone de travaux sont prévisibles. Une dérogation exceptionnelle a été accordée par la Préfecture.

LA VIE DE LA COMMUNE.....

LE RETOUR D'UNE CULTURE SUR LA COMMUNE DE CURIS : LA VITICULTURE... ET EN PLUS, EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE !

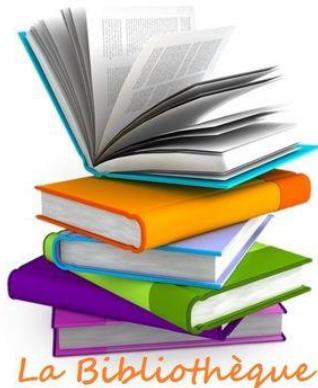


1^{er} plant de vigne planté par les viticulteurs poleymoriots et M.Pierre Gouverneyre, maire de Curis. Mardi 26 février 2019.

Le Gaec Le Bouc et La Treille de Poleymieux plante actuellement des plants de vigne vers le Chemin du Chêne.

D'ici quelques temps, il sera possible de déguster du vin curissois de l'appellation Viognier. Les raisins seront issus de l'agriculture biologique, comme fait le GAEC depuis ses débuts.

LA VIE DE LA COMMUNE.....



Le renouvellement du fonds prêté par la Bibliothèque Municipale de Lyon aura lieu début mars.

Nous vous tiendrons informé de la mise à jour de la liste sur WWW.CURIS.FR.

Vous pouvez venir emprunter des livres :
tous les vendredi soir (sauf vacances scolaires) de 16h30- 17h30 et
tous les samedi matin 10h-12h00.

A bientôt. L'équipe des bénévoles.

NUMERO DE TELEPHONE GENDARMERIE DE NEUVILLE

Dans le cadre de la Vigilance au sein du Village, nous vous transmettons le numéro de la **Gendarmerie de Neuville** en cas de besoin : **04 78 91 30 45.**

Une erreur s'était glissée dans Le Tambour. Merci de prendre en compte ce numéro.

LA VIE DE LA COMMUNE.....

MA COMMUNE MA SANTE



Curis fait partie des collectivités qui vous permettent de vous renseigner pour une solution santé mutualisée :

Les bénéficiaires sont les habitants de Curis, les personnes travaillant sur la commune et les adhérents de l'association ACTIONM.

Des solutions étudiées au cas par cas (retraité, étudiant....) :

- en les contactant au **05 64 10 00 48**
- lors de permanences organisées dans les communes voisines.

INFORMATIONS DIVERSES.....



LES SERVICES DE LA METROPOLE PROPOSENT DES **EMPLOIS SAISONNIERS** pour les 18/25 ans.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer entre le 1^{er} février et le 31 mars 2019 à :

proprete_recrutement@grandlyon.com ou

saisonnniers2019@grandlyon.com

Règlement Local de Publicité (RLP)

Une réunion publique est organisée par la Métropole de Lyon le jeudi **14 mars 2019 à 18h30** à l'amphithéâtre Alain Mérieux de l'Université Catholique de Lyon (10 Place des Archives, Lyon 2^{ème}).

Le Règlement Local de Publicité est rédigé en concertation entre la Métropole et les communes. Celui-ci régit les réglementations d'implantations des supports de publicité et leur dimension.

LES EVENEMENTS A VENIR.....

- ✓ **Mercredi 06 mars à 20h00 à la salle du Vallon :**

Débat Intercommunal Curis – Poleymieux et St Romain.
Ce débat est organisé dans le cadre du débat national.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



**SAMEDI 09 mars 2019
DE 9H à 12h**



**(Rendez-vous sur le
parking de la salle du vallon)**

Organisée par **la Société de Chasse** de Curis au mont d'or
en partenariat avec **la municipalité**

*L'occasion d'une balade en famille, entre amis
Les enfants seront encadrés par des adultes
Toutes les bonnes volontés sont bienvenues*

*Munissez-vous de gants,
Des sacs poubelles seront mis à disposition*

A l'issue de la collecte, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour
partager le verre de l'amitié

Venez nombreux !

LES EVENEMENTS A VENIR.....

- ✓ **Au théâtre ce soir....**



Pièce revisitée par la troupe curissoise

« Une charmante personne est prise d 'une extravagante envie de femme enceinte que son mari doit satisfaire. Les beaux-parents et une sage –femme un peu hystérique vont semer une belle pagaille. Humour, cris, quiproquos, avec en plus une petite surprise. »

- ✓ **STAGE CONSTRUCTION CABORNE EN PIERRES SECHES**
à Curis les 27 et 28 avril 2019

Le stage de démonstration et de savoir-faire est organisé par les Maisons Paysannes du Rhône.

Vous êtes les bienvenus pour découvrir ce riche patrimoine local.



Pour vous inscrire, nous vous remercions de prendre contact auprès des Maisons Paysannes du Rhône à L'Arbresle :

06 50 52 91 08 et au mail : mpr3@wanadoo.fr

LES EVENEMENTS A VENIR.....



✓ *Rencontre au Jardin partagé et Troc de plantes*

Dimanche 26 mai, de 10h à 13h dans le jardin derrière la place de la Fontaine, au centre de Curis au mont d'or.

Renseignements : athouboutdechamps@gmail.com
<http://athouboutdechamps.blogspot.com>

L'association « A Thou Bout de Champs », qui gère le jardin partagé de Curis, invite tous les adeptes du jardinage à venir partager leur passion, à l'occasion de son troc plantes de printemps, dimanche 26 mai de 10 h à 13 h.

Vous êtes invités à venir **échanger des végétaux récupérés dans vos jardins** (semis spontanés ou en surplus, plants, boutures et graines). Vous pourrez aussi en acquérir à tout petit prix et faire d'une pierre deux coups :

Démarrer vos plantations de printemps avec des petits plants (bio) tout en soutenant l'association.

Ceux qui n'ont rien à échanger sont les bienvenus. Une belle occasion de venir partager ce moment de convivialité, et faire naître de nouvelles envies ou idées dans les jardins d'agrément.

Petits conseils pour le troc : préparez à l'avance tout ce que vous souhaitez échanger. Installez vos plants dans des godets récupérés, pots de yaourts, etc.

Prévoyez des étiquettes avec le nom des plantes.